



RÈGLEMENT

50783 - Offre promotionnelle Retail Octobre 2023

« Les bons plans de l'Automne »

+ Une chance de remporter 1000 € *

Offre de remboursement valable pour tout achat d'un aspirateur eau et poussières ou cendres et poussières Kärcher parmi les références ci-dessous entre le 01/10/2023 et le 30/11/2023 :

1. VALIDATION DE LA PARTICIPATION

La participation à l'offre implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toute personne s'inscrivant selon les modalités ci-après en vue de bénéficier de l'offre est désignée sous le terme « Participant ».

Chaque participant doit s'inscrire et participer personnellement à l'offre et s'interdit en conséquence de recourir, directement ou indirectement, à tout mode d'interrogation ou de requête automatisés, à défaut sa participation sera annulée.

Toute demandes devra être effectuée avant le 15 décembre 2023 (23h59).

Les participants doivent s'assurer de la validité des informations transmises pour leur inscription. Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, et/ou transmise après la date limite et/ou non accompagnée des pièces requises. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ou qui ne permettent pas de contacter le participant entraîneront l'annulation de la participation concernée. Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité et domicile, et pour ce faire, Kärcher se réserve le droit, ce que tout participant accepte, de demander la communication d'une copie des documents attestant de ces informations.

L'ensemble des modalités du présent règlement doit impérativement être respecté afin que la participation soit validée. Le non-respect des conditions définies au présent règlement entraîne la disqualification et l'annulation de la participation, sans préjudice de toute autre action que Kärcher pourrait décider d'engager.

Sera considérée comme nulle toute demande sans inscription préalable sur le site <http://www.offreskarcher.fr>, incomplète, saisie après la date limite et/ou non accompagnée des pièces requises.

2. QUI PEUT PARTICIPER ?

L'offre est réservée aux particuliers et aux personnes majeures détenteurs d'un compte bancaire domicilié dans un pays de la zone SEPA. Offre limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN/BIC) uniquement en France métropolitaine (Corse comprise), DROM-COM et Monaco.

Offre soumise à conditions, non cumulable avec toutes offres de la marque Kärcher en cours,

3. COMMENT PARTICIPER ?

Pour obtenir votre remboursement, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. **ACHETEZ**, entre le **01/10/2023** et le **30/11/2023** un produit Kärcher parmi les références éligibles.

2. **CONNECTEZ-VOUS** sur le site sur <http://www.offreskarcher.fr> entre le 01/10/2023 et le 15/12/2023 23h59, muni de votre preuve d'achat et de votre code-barre.

3. **COMPLETEZ** le formulaire de participation en ligne en indiquant vos coordonnées personnelles (nom, prénom, adresse postale, email).

4. TELECHARGEZ

- La photo du code-barres original (composé de 13 chiffres) **découpé** sur le carton d'emballage du produit acheté ou photo de la plaque signalétique de la machine
- La photo de la facture d'achat datée entre le 01/10/2023 et le 15/12/2023 inclus, en entourant l'enseigne, la date et le produit acheté.

5. **VALIDEZ** votre inscription et conservez votre email de confirmation.

Pour tout achat d'un des produits présents dans la liste annexe 1 votre remboursement annoncé en TTC vous sera adressé dans un délai de 4 à 6 semaines (délais de traitement purement indicatifs) à compter de la date de réception de votre inscription complète. Voir liste complète et détaillée des références concernées sur <http://www.offreskarcher.fr>.

4. TIRAGE AU SORT

***Tirage au sort :** Pour tout achat d'un produit éligible de la catégorie WD et sous réserve de la conformité de votre dossier vous aurez une chance d'être automatiquement inscrit au tirage au sort qui sera réalisé le 15/01/2024 pour tenter de remporter 1000€.

Si vous êtes notre heureux gagnant, vous serez informé par e-mail et vous recevrez votre paiement par virement bancaire sous 6 à 8 semaines à compter de la fin du tirage au sort.

Toute réclamation reçue après le 15/01/2024 ne sera pas prise en compte.

5. FRAUDES / EXCLUSIONS

Le participant certifie que ses coordonnées envoyées à Karcher sont exactes et complètes. Les participants sont informés que les informations qui leurs sont demandées sont nécessaires à la prise en compte de leur participation.

Karcher pourra annuler ou suspendre les participations et attributions, voire l'offre, le cas échéant, et ce, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, dans les cas suivants :

- Fausse déclaration ou déclaration erronée, inexacte, mensongère et/ou incomplète entraîne automatiquement l'annulation des participations et des attributions ;
- Envoi de plusieurs participations ;
- Constatation d'un comportement suspect et/ou déloyal qui peut être, sans que cela soit exhaustif : la mise en place d'un système de réponses automatisées, la connexion de plusieurs personnes et de postes informatiques différents à partir du même identifiant – c'est-à-dire du même profil enregistré sur la base de données du jeu, un rythme de gains inhabituels, une tentative de forcer les serveurs des organisateurs, une multiplication des comptes, etc.

Karcher est seule décisionnaire de l'exclusion ou de la réintégration des participants concernés au regard des informations en sa possession. En cas de sanction ou de réclamation, il appartient aux participants d'apporter la preuve qu'ils ont adopté un comportement conforme au présent règlement.

6. RESPONSABILITE

Karcher se réserve le droit d'écourter, de proroger, de reporter, de modifier ou d'annuler l'offre en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée et aucune indemnité ne saurait lui être réclamée à ce titre.

En cas de lot ou dotation, Karcher se réserve le droit de le remplacer par un de même nature ou de valeur équivalente si les circonstances l'exigent, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée. Les gagnants

seront seuls responsables des conséquences de la possession ou de l'utilisation dudit lot ou de ladite dotation. Ils ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en monnaie fiduciaire ou scripturale, ni à leur échange ou remplacement pour quelque cause que ce soit.

Les lots ou dotations perdu(e)s pour cause de non-conformité irrémédiable de la participation seront remis en jeu lorsque la non-conformité apparaît avant la fin de l'offre ; lorsque la non-conformité apparaît après la date de fin de l'offre, Karcher pourra en disposer librement. Dans l'hypothèse où le gagnant ne voudrait pas ou ne pourrait pas, pour quelque que raison que ce soit, bénéficier de tout ou partie du lot/de la dotation gagné(e) ou en cas de retour à Karcher pour quelque raison que ce soit le lot/la dotation est considéré(e) comme abandonné(e) et le gagnant en perd le bénéfice complet et ne peut prétendre à une quelconque indemnisation ou contrepartie. Il ne sera procédé à aucune remise en jeu et Karcher pourra en disposer librement.

La participation par Internet implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites des technologies utilisées par Internet et les technologies qui y sont liées, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les risques inhérents à toute connexion et transmission, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau. Il est expressément rappelé que Internet n'est pas un réseau sécurisé.

Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique ainsi que ledit équipement contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et la participation des participants se fait sous leur entière responsabilité.

Karcher ne peut être tenue pour responsable :

- De toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer à l'offre ou ayant endommagé le système d'un participant, de toute interruption ou d'erreurs informatiques quelconques.
- De tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, d'une suspension ou de la fin de l'offre, pour une raison qui ne lui serait pas imputable ou qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site. En cas de dysfonctionnement technique Karcher se réserve le droit, s'il y a lieu, d'invalidier et/ou d'annuler la session au cours de laquelle le dit dysfonctionnement a eu lieu. Aucune réclamation ne sera acceptée de ce fait.
- De l'absence de prise en compte des données relatives à l'inscription d'un participant qui ne lui parviendraient pas pour une quelconque raison ou lui arriveraient illisibles ou impossibles à traiter.
- De survenance d'événements présentant les caractères de force majeure privant partiellement ou totalement les gagnants de la participation à l'offre.
- Le cas échéant, en cas d'impossibilité pour un gagnant de prendre possession de son lot ou sa dotation en raison du non-respect des modalités prévues au présent règlement, ou si le gagnant reste indisponible ou dans le cas d'erreur d'acheminement, de pertes, de détériorations, de retards et/ou de vols par les services de La Poste ou tout autre transporteur similaire mais également en cas d'incident ou de tout dommage survenant aux gagnants à l'occasion de leur jouissance.

Karcher précise que l'usage de liens hypertextes peut conduire le participant vers d'autres sites web, indépendants de Karcher. Dans ce cas, Karcher ne saurait assumer la responsabilité des activités des sites tiers.

7. FRAIS DE PARTICIPATION ET CONSULTATION DU REGLEMENT

Les frais de connexion engagés pour la participation au concours sont à la charge du participant. Le règlement est disponible à l'adresse sur : <http://www.offreskarcher.fr>.

8. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Vos données personnelles sont traitées par Kärcher et son prestataire Qwamplify Activation, en sa qualité de responsable de traitement pour gérer l'opération promotionnelle et votre remboursement, ainsi que pour vous envoyer des emails de prospection commerciale si vous y avez consenti.

Vos données seront uniquement conservées pour le temps nécessaire à la gestion de l'opération promotionnelle, sauf le cas où vous avez consenti à recevoir de la prospection commerciale. Hors consentement spécifique à la prospection commerciale, vos données sont archivées et conservées pour une durée de 5 ans pour des raisons limitées et autorisées par la loi (historique des flux financiers).

Vous pouvez consulter la Politique de confidentialité en consultant le site ci-dessous :

[2022 10 27 Politique de confidentialite site promotionnel B2C KARCHER.pdf \(custompromo.fr\)](#)

Pour toute question, vous pouvez appeler au 0805 622 207 (appel non surtaxé), du lundi au vendredi de 9h à 18h, en rappelant le code de l'opération **50783**.

Toute réclamation reçue après le 15/01/2024 ne sera pas prise en compte.

9. DISPOSITIONS DIVERSES

Sauf disposition impérative contraire, les litiges relatifs à l'interprétation ou l'exécution du présent règlement seront soumis aux tribunaux français compétents de l'ordre judiciaire.

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Si une stipulation du présent règlement s'avérait nulle, les autres stipulations, ainsi que le règlement lui-même conserveraient leur force et leur portée.

Annexe 1 :

- **ASPIRATEURS EAU ET POUSSIÈRES ou CENDRES ET POUSSIÈRES :**

15 € TTC remboursés pour l'achat d'un WD/KWD 4 ou AD:

WD 4 (1.348-110.0), WD 4 Premium (1.348-150.0 ou 1.348-151.0), WD 4 Premium Car (1.348-160.0), WD 4 Premium Rénovation (1.348-170.0), WD 4 car vac (1.348-116.0), WD 4 V-20/5/22 (1.628-201.0), WD 4 S V-20/5/22 (1.628-250.0), KWD 4 V-20/5/22 + Kit d'accessoires (1.628-463.0), KWD 4 V-20/5/35 Extension DDC (1.628-465.0), AD 4 Premium (1.629-731.0), AD 2 (1.629-711.0), AD 2 Sans fil (sans batterie amovible) (1.348-300.0), AD 2 Sans fil (avec batterie amovible 18 V / 2,5 Ah et chargeur standard (1.348-301.0).

20 € TTC remboursés pour l'achat d'un WD/KWD 5 :

WD 5 (1.348-190.0 ou 1.348-191.0), WD 5 Renovation (1.348-198.0), WD 5 Premium (1.348-230.0 ou 1.348-231.0), WD 5 Premium Renovation (1.348-238.0), WD 5 S V-30/5/22 (1.628-379.0), WD 5 S V-25/5/22 (1.628-350.0), WD 5 V-25/5/22 (1.628-300.0), WD 5 P V-25/5/22 (1.628-307.0), WD 5 P S V-25/5/22 (1.628-357.0), KWD 5 V-25/5/22 (1.628-483.0), KWD 5 S V-25/5/22 (1.628-482.0).

25 € TTC remboursés pour l'achat d'un WD/KWD 6 :

WD 6 Premium Renovation (1.348-281.0), WD 6 P Premium (1.348-272.0), WD 6 P S V-30/6/22/T (1.628-361.0), WD 6 P S V-30/8/35/T (1.628-380.0), KWD 6 P V-25/6/22 (1.628-485.0), KWD 6 P S V-25/6/22 (1.628-484.0), KWD 6 P S V-30/8/22/T (1.628-486.0)